

Aujourd'hui à

Numéro 55—Hiver 2025/2026

Charnècles





Electricité neuf et rénovation - Dépannage
Cablage informatique - Domotique

John O6 72 28 76 32 - Fred O6 75 01 47 15

214, route des Bruyères - 38140 Charnècles

contact@jf-elek.fr

MAISON BROCHIER VALÉRIE TRAITEUR

Pour toutes vos manifestations,
fêtes, apéritifs dînatoire, buffets...

Valérie BROCHIER

121 rue du 8 Mai 1945 38140 RENAGE

04 76 65 32 95 - valeo38@hotmail.fr



Vos réceptions :
Mon métier !

- Maçonnerie
- Piscines
- Murette
- Terrasses
- Construction
- Rénovation
- Neuf

CLB Maçonnerie Père & Fils

185, Route de Picottes
38140 CHARNECLES

Tél: 06 64 73 79 14

07 66 24 07 94

email: clb.maconnerie38@gmail.com



CONFITURES ARTISANALES
COULIS DE FRUITS - SORBETS MAISONS - ÉPICERIE FINE

Implantée depuis 30 ans à Charnècles, La Tacoulienne,
vous propose des produits gourmands issus de notre production
et de fruits et légumes sélectionnés rigoureusement.

OUVERT TOUS LES JOURS DURANT L'ÉTÉ - 10 LE TRIEVOZ 38140 CHARNÈCLES
04 76 91 50 74 - LATACOULIENNE.COM - FACEBOOK.COM/LATACOULIENNE

Sommaire

Le mot du maire	Page 3
Rétrospective 2025	Page 4
Maison des Vergers	Page 7
Urbanisme	Page 8
Ressources humaines	Page 9
Délibérations	Page 10
La vie associative	Page 12
Pays Voironnais Rénov'	Page 20
Campagne participative « Au Feu ! »	Page 21
La vie communale	Page 22
L'école	Page 22
Charnècles à l'honneur	Page 23
CCAS	Page 24
Don du sang	Page 25
Le carnet	Page 26
L'agenda	Page 26
Le bruit	Page 26
Votre mairie	Page 26
Page spéciale jeunes	Page 28

Directrice de la publication : Nadine REUX

Préparation du bulletin : Séverine FAISST et
l'équipe municipale

Impression : imprimerie RUZZIN—Moirans

La municipalité remercie les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal.

Merci de leur réserver vos achats.

Nous remercions également les associations locales pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin.

Photos : DR, Reflex Studio Voiron (page 3)

Vente ou achat immobilier ?



Barbara PINTO

Mandataire Immobilier
sur Charnècles et alentours

06 04 06 68 26

b.pinto@bskimmobilier.com

Profitez dès maintenant
d'un avis de valeur gratuit
pour votre bien !



Le mot du maire

Madame, monsieur, chers habitants de Charnècles,

Je vous retrouve avec plaisir pour ce bulletin de début d'année, traditionnel moment des vœux : toute l'équipe municipale et celle du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2026, une très bonne santé pour pouvoir réaliser vos rêves et beaucoup de moments agréables ainsi qu'à vos proches.

Je vous invite à partager un moment de convivialité lors de la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu au gymnase le samedi 24 janvier à 18h.

Ce sera l'occasion de saluer les agents municipaux. Leur engagement aux côtés des élus est un gage de réussite pour mener à bien nos projets, sans eux peu de choses seraient possibles.

Vous y rencontrerez également les responsables associatifs, dont je salue l'énergie et l'efficacité et qui proposent des activités tout au long de l'année aux petits et aux grands.

J'attends avec impatience ce temps d'échange avec vous tous, particulièrement avec les nouveaux habitants de la commune à qui nous souhaiterons la bienvenue.



Le repas de Noël des ainés ainsi que la distribution des colis ont été des moments très conviviaux, appréciés autant par les élus et les membres du CCAS que par nos anciens.

J'espère que vous avez tous passé cette période de fêtes entourés de ceux qui vous sont chers et que les enfants ont été gâtés à Noël.

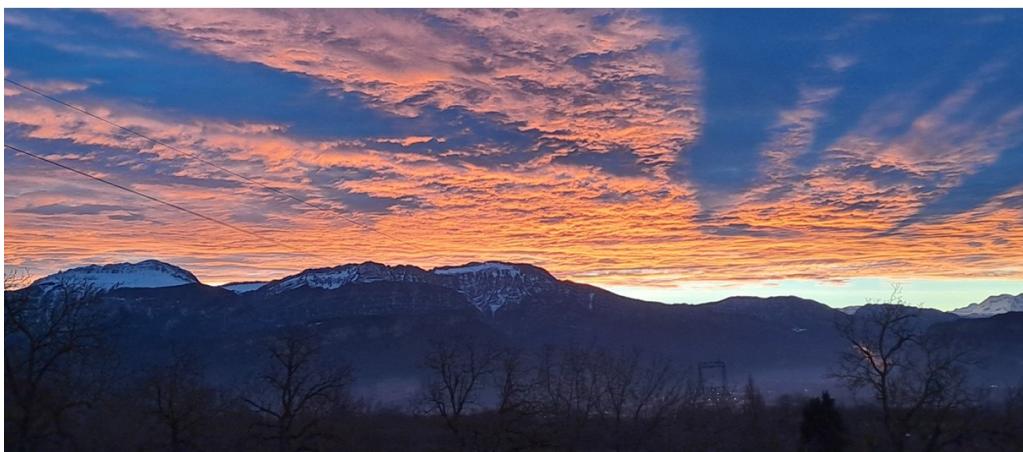
Très bonne année 2026 à toutes et tous !

Nadine Reux, maire

Nadine Reux

Vœux du maire

Madame le maire de Charnècles et les élus du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera **le samedi 24 janvier 2026 à 18 heures** au gymnase.



Nadine REUX, maire, et le conseil municipal de Charnècles
sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2026

Rétrospective 2025

Cette année encore, les élus et le personnel communal se sont investis dans les nombreux dossiers et actions qui permettent d'améliorer la vie des habitants de notre village.

École

- **Équipement et travaux**

Les 2 salles de classe côté gymnase ont été à leur tour, après les 4 classes du rez-de-chaussée du bâtiment principal, équipées de ventilateurs, pour un meilleur confort toute l'année.

- **Participation aux frais d'équipement de l'école à hauteur de 37 € par élève**
- **Financement des cars pour les sorties scolaires**
- **Achat de nouveaux équipements périscolaires (vélos/véhicules, jeux, ...)**
- **Augmentation du nombre de places en cantine jusqu'à la limite de capacité, avec l'embauche d'un agent supplémentaire**

Conseil Municipal des Enfants



Travaux dans le village

- **Éclairages des locaux**

Le remplacement progressif des anciens éclairages énergivores par des LED dans les bâtiments municipaux se poursuit, par nos services techniques et les entreprises locales.

- **Réfection des peintures des accès au cimetière**

Les agents des services techniques ont dépensé quelques litres d'huile de coude (et un peu de peinture aussi) pour décapier puis repeindre les portes du cimetière.



Rétrospective 2025

• Abri métallo-textile dans la cour d'école

Un nouveau « préau », sous forme d'une toile sur structure métallique, a été déployé dans la cour d'école. Il servira pour les petits, et pendant les vacances et week-ends viendra enrichir l'offre d'espaces proposés aux associations pour leurs moments conviviaux. Pour cette opération une subvention sur fonds européens Leader, et un fonds de concours du Pays Voironnais, ont été obtenus.



• Travaux multiples d'entretien du patrimoine municipal

Les bâtiments, véhicules et équipements communaux doivent être tenus en bon état de fonctionnement.

Cette année à nouveau, plusieurs épisodes de vents violents ont obligé les agents à dégager les routes et chemins des branchages, voire des arbres, qui les encombraient. Il a fallu aussi régulièrement entretenir les fossés et avaloirs, suite aux pluies de plus en plus violentes.

Diverses réparations de robinetterie et plomberie, d'éclairage ou autres, ont aussi occupé nos agents techniques, de même que la pose d'un éclairage avec détection de présence au pied du gymnase.

À la demande du conseil municipal des enfants, les lignes marquant le terrain de jeu dans la cour d'école ont été repeintes.

• Installations nouvelles

Dans le cadre de la Zone Agricole Protégée, le plan d'action élaboré avec le Pays Voironnais et les communes concernées (Rives, Renage, Vourey) commence à se concrétiser. Ainsi des panneaux d'information ont été installés sur les entrées routières et piétonnes de la zone.

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est entré dans une phase de mise à jour, en concertation entre le Département, les intercommunalités, et les communes concernées. De nouveaux panneaux apparaissent donc au gré des modifications de tracés.



Rétrospective 2025

Moyens pour mieux servir les habitants

- **Tranquillité du quotidien**

L'événement marquant de l'année a été la contractualisation avec la ville de Rives pour créer une police municipale pluri-communale. En complément de cette présence rassurante, une étude a été lancée pour le déploiement de dispositifs de vidéoprotection en différents points du village.



La lutte contre l'ambroisie et le frelon asiatique continue, avec des campagne d'arrachage des pieds d'ambroisie, et de piégeage des fondatrices. Les nids détectés sont signalés, et détruits s'ils le sont assez tôt. Des nids de frelons européens ont aussi été détruits cette année, car trop proches de lieux de passage.

- **Mobilités douces**

En complément de l'aménagement du nouveau parvis, le chemin de l'église est devenu « zone de rencontre ».

Et les habitants volontaires ont pu tester gratuitement pendant un mois des vélos à assistances électriques, mis à disposition par le SMMAG.



Participation citoyenne et vie du village

- **Subventions aux associations, et accueil de leurs activités**

Les subventions sont reconduites, l'utilisation des salles municipales et du gymnase se renforce avec toujours plus de créneaux pour les associations. Et toujours, dans les différents espaces, les traditionnelles manifestations du Sou des écoles et des autres associations, le Marché d'Automne, le Téléthon et bien d'autres événements.

- **Journée de nettoyage avec les habitants**



Cinquième édition, toujours à l'automne, à l'occasion de la journée mondiale de nettoyage de la planète. Toujours nécessaire, toujours dans la bonne humeur, et cette année avec l'aide précieuse du conseil municipal des enfants.

- **Repair Café**

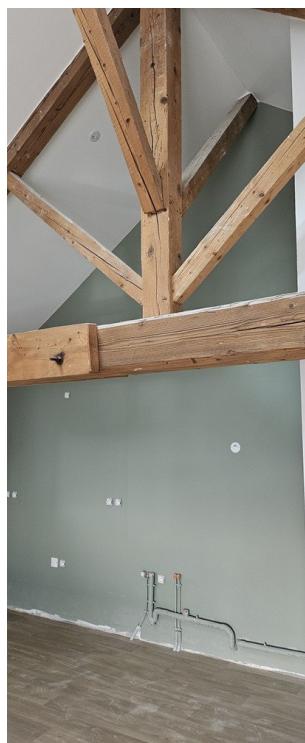
Pour la deuxième année, nous avons accueilli dans nos salles le Repair Café du Pays Voironnais. Des dizaines d'appareils réparés grâce à une solide équipe de bénévoles !

Rendez-vous le 13 juin pour la prochaine édition.

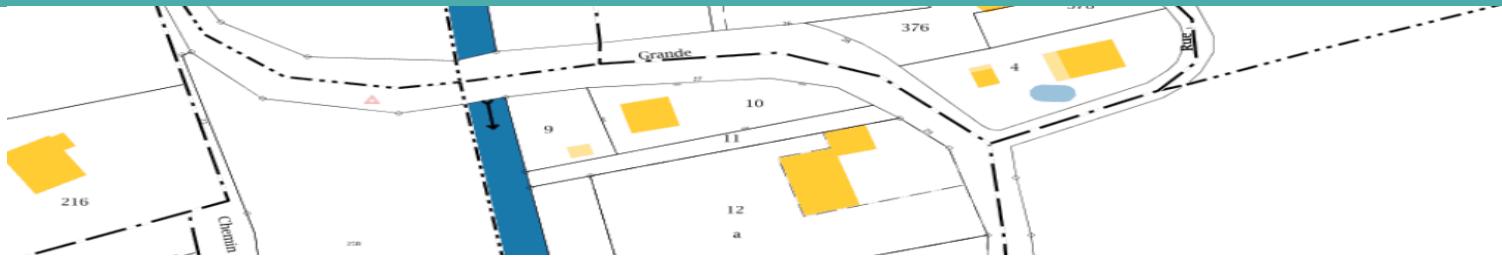


Maison des Vergers

Les travaux se poursuivent



Urbanisme



Pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025

Déclarations préalables acceptées

31/07	M. MORALES	Le Grand Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
11/08	M. FRITSCH	Route des Picottes	Clôture de 1m70 avec mur en moellons
04/09	M. BOIZOT	Le Petit Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
09/09	M. SACCOMANDO	Route du Plan	Construction piscine
15/09	Mme BRAS	Le Grand Chemin	Réfection toiture et ajout d'une jacobine
15/09	Mme COLLIN	Chemin de Lezardières	Piscine, abri de jardin et pergola
16/09	M. FERRAND	Chemin de l'église	Ravalement de façades
16/09	M. JACQUIN	Route de Bois Vert	Isolation par l'extérieur et clôture
22/09	M. PELLISSIER	Route des Picottes	Remplacement du grillage
22/09	Mme ROUSSILLON	Le Grand Chemin	Abri bois
24/09	M. CASTELLAN	Route de Lezardières	Création d'une piscine semi-enterrée
09/10	Mme BOIZOT	Le Petit Chemin	Remplacement menuiseries, isolation
15/10	EURL ETS BRIFFAUT	Route du Trievoz	Pose de panneaux photovoltaïques
15/10	M. DELPHIN	Route de Combès Louvat	Pose de panneaux photovoltaïques
15/10	M. MUÑOZ	Route du Petit Bessey	Installation d'une climatisation
15/10	M. PUGLIESE	Le Grand Chemin	Clôture et murette
27/10	Mme LECONTE	Route de la Platte	Pose d'une clôture
27/10	Mme SACILOTTO	Route de Lezardières	Pose de panneaux photovoltaïques
27/10	SNC BAR LES PLATANES	Le Grand Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
26/11	M. JAMES	Route du Petit Bessey	Modification ouvertures et façade
27/11	M. MILLON-FREMILLON	Route du Petit Bessey	Construction d'un abri voiture
28/11	ECO HABITAT ENERGIE	Route de Bois Vert	Pose de panneaux photovoltaïques
04/12	M. BLANQUEFORT	Route de Bois Vert	Création ouverture et changement de fenêtres
04/12	Mme RUMMELHARD	Route de Bois Vert	Ravalement de façade
15/12	M. BERTINO	Route de la Platte	Carport
22/12	Mme VECCHIO	Le Grand Chemin	Remplacement porte de garage, volets, fenêtres

Urbanisme



Pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025

Permis de construire accordés

01/09	M. JACQUIN	Route de Bois Vert	Modification de l'emplacement d'un bâtiment
22/09	M. SEIGLE-BUYHAT	Route de Moirans	Rénovation d'une maison individuelle et création d'une terrasse sur poteaux

Permis de démolir accordé

03/12	Mme RUMMELHARD	Route de Bois Vert	Démolition d'une annexe de 4,89 m ²
-------	----------------	--------------------	--

Informations et renseignements :

Urbanisme : urbanisme@ville-charnecles.fr - 04.76.91.26.82

Permanences en mairie, sur rendez-vous : les **lundis de 14h30 à 16h30**

Madame Sophie REY, **architecte conseil**, reçoit sur rendez-vous en mairie :
le **dernier jeudi du mois** entre **9h et 12h**.

Avant d'entreprendre des travaux il est fortement conseillé de prendre contact avec le service urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet selon le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur et l'éventualité de formalités administratives préalables.

Ressources humaines

Pour remplacer le départ en retraite (bien méritée) de Véronique TENACE, Manon VIAL (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) et Sarah AMIROUCHE (les mercredis) nous ont rejoint.

Mélanie FERRAND, qui avait déjà œuvré via la structure Adéquation, fait désormais partie du personnel, pour un renfort au service périscolaire.

Bienvenue à toutes !

Délibérations



Conseil municipal du 10/07/2025 (12 présents)

2025-030-FINANCES	Distribution de dividende Buxia Energies au titre de l'année 2024 <i>(note : Mmes Reux et Colliat étant actionnaires de Buxia Energies ne prennent pas part au vote)</i>	10 voix pour
2025-031-FINANCES	Adoption des règlements et des tarifs de la restauration scolaire et garderie 2025-2026	12 voix pour
2025-032-AFF. GEN.	Signature d'une convention d'accompagnement juridique	12 voix pour
2025-033-URBANISME	Avis sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Rives	12 voix pour
2025-034-INSTIT. ET VIE POLITIQUE	Recomposition de l'organe délibérant de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais	12 voix pour

Conseil municipal du 25/09/2025 (10 puis 11 présents)

2025-035-URBANISME	Approbation du projet de zonage et du règlement d'eaux pluviales et de sa mise en enquête publique	10 voix pour
2025-036-INTERCO.	Signature d'une convention cadre de services mutualisées entre la CAPV et ses communes membres	10 voix pour
2025-037-INSTIT. ET VIE POLITIQUE	Mise à disposition des salles communales aux candidats des élections municipales 2026	11 voix pour
2025-038-RH	Accueil de personnes volontaires en service civique	11 voix pour
2025-039-RH	Institution du temps partiel pour les agents territoriaux de la commune de Charnècles et fixation de ses modalités d'application	11 voix pour
2025-040-RH	Attribution d'un cadeau de départ à une employée communale	11 voix pour

Conseil municipal du 16/10/2025 (8 puis 9 présents—1 puis 3 procurations)

2025-041-LIB. PUB.	Règlement de location des salles municipales	9 voix pour
2025-042-AFF. GEN.	Présentation du rapport annuel du cycle de l'eau 2024 élaboré par la CAPV	9 voix pour
2025-043-AFF. GEN.	Signature du renouvellement de la convention de déneigement des voiries des zones d'activités de Charnècles avec le Pays Voironnais	12 voix pour

Délibérations

Conseil municipal du 16/10/2025 (suite)

2025-044-FINANCES	Augmentation du prix des repas portés à domicile	12 voix pour
2025-045-FINANCES	Remboursement d'achats effectués par des élus pour le compte de la collectivité	12 voix pour
2025-046-FINANCES	Remboursement de frais de transport et de séjour pour les élus prenant pas au congrès national des maires et salon des maires 2025 (note : M. Richard étant concerné ne prend pas part au vote)	10 voix pour 1 abstention
2025-047-RH	Création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie de catégorie B dans le cadre de la revalorisation du métier de secrétaire de mairie	12 voix pour
2025-048-RH	Attribution d'un cadeau de mariage à une employée communale	12 voix pour

Conseil municipal du 11/12/2025 (10 présents—1 procuration)

2025-049-AFF. GEN.	Signature d'un mandat de gestion concernant la location de trois appartements et de deux commerces au sein de la Maison des Vergers	11 voix pour
2025-050-AFF. GEN.	Poursuite de la mission d'archivage par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	11 voix pour
2025-051-AFF. GEN.	Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	11 voix pour
2025-052-AFF. GEN.	Signature du contrat-type entre la commune de Charnècles et l'éco organisme Alcome pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public	11 voix pour
2025-053-FINANCES	Remboursement d'achats effectués par les représentants de parents d'élèves dans le cadre des élections pour l'année scolaire 2025-2026	11 voix pour
2025-054-FINANCES	Décision modificative concernant l'ouverture de crédits en recettes et dépenses d'investissements	11 voix pour
2025-055-FINANCES	Adoption du budget primitif 2026	11 voix pour
2025-056-FINANCES	Autorisation de virements de crédits de chapitre à chapitre	11 voix pour
2025-057-FINANCES	Montant de la subvention versée au CCAS au titre de l'année 2026	11 voix pour
2025-058-RH	Attribution d'un cadeau pour le Noël des employés communaux au titre de l'année 2025	11 voix pour
2025-059-RH	Participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation	11 voix pour

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet et en mairie après qu'ils ont été approuvés à la séance suivante.

La vie associative : culture et solidarité

Téléthon 2025

Début décembre, le week-end Téléthon a été une grande réussite, et la solidarité a pleinement joué. Grâce à l'engagement des associations Ecla'Danse et Ufosports38, ainsi que de l'école de musique de Moirans, et à votre générosité, la commune de Charnècles a pu remettre la somme de 2833,50 € à l'AFM Téléthon, soit plus de 1200 € de plus que l'an dernier ! Un grand merci aux associations et aux professionnels qui se sont mobilisés pour ce week-end de solidarité, et à vous pour votre générosité.



Ateliers chants avec JOS Productions

Pour la deuxième année, JOS Productions a proposé, comme aux autres communes du Cœur Vert, d'animer des ateliers chants pour les plus de 60 ans. Une belle réussite cette fois encore, avec une restitution au bar des Platanes, qui avait sympathiquement mis la salle de l'ancienne forge à disposition pour un moment musical de qualité et très chaleureux.

Les chanteuses se sont fait plaisir, et ont fait plaisir au public venu nombreux !



La vie associative

Charnècles-Loisirs

Assemblée Générale : en septembre monsieur le président Gibert PERRAUD accueille de très nombreux adhérents. Tous, venus découvrir ou redécouvrir les activités de l'association, échanger sur leurs attentes, leurs envies....



Les 335 adhérents vous invitent à découvrir quelques-unes des activités proposées par l'association :



Sorties culturelles / gastronomiques : en octobre, des adhérents se sont rendus au spectacle « Au Chœur des comédies musicales » donné au profit de la recherche sur les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, au Grand Angle de Voiron. En octobre toujours, une journée à Louhans, petite ville aux 157 arcades, située au cœur de la Bresse Bourguignonne. Au programme : flânerie dans les allées du marché aux volailles, visites guidées de la ville et de son apothicairerie d'exception. Puis en novembre, le spectacle « Les Bodin's » sur Lyon : une soirée de rires, de rires....

Échecs : Une porte ouverte a été organisée en octobre afin de donner l'opportunité d'échanger avec des joueurs, de s'essayer aux déplacements sur l'échiquier... Chaque mardi soir un nombre croissant d'adhérents assidus viennent découvrir, progresser, ou tout simplement faire une partie dans une atmosphère bienveillante sans esprit de compétition.

Chorale : depuis septembre les 54 choristes ont repris le rythme de répétitions. Le 29 mai 2026 ce sera le concert de Printemps en l'église de Charnècles avec la chorale TIVOL'AIR d'Oyeu.

Théâtre : nos comédiens ont donné plusieurs représentations de « La bonne sœur a du flair » de Paule MERLE, devant les publics de Charnècles, Saint-Cassien, La Murette, Rives et Apprieu. Une nouvelle comédie est en préparation : « Une star en campagne » d'Yvon TABURET. La primeur aura lieu à Charnècles les 16, 17 et 18 avril 2026 au gymnase.

Marches : Nos adhérents « marchent » dans 3 groupes en fonction du dénivelé, de la distance proposée....



Travaux d'aiguilles : Un lieu de convivialité certain... pour partager savoir-faire et engouement.

Les concours de Boules et Belote, les soirées à thème sont toujours très prisés.



Marché des collectionneurs / Bourse Lego® : Charnècles-Loisirs vous donne dès à présent rendez-vous pour son 3^{ème} Marché des Collectionneurs, et sa 2^{ème} Bourse / Exposition Lego®, le dimanche 15 mars 2026 de 9h à 17h, au gymnase. Nouveauté cette année : une salle complète sera réservée uniquement aux exposants-vendeurs de Lego®. Une autre salle sera dédiée aux personnes ne souhaitant qu'exposer.

Voyage : Un voyage est en préparation pour septembre 2026. Les participants pourront découvrir Conques et la ville rose (Toulouse), la Cité de l'Espace, Airbus...

Comité de préparation des 50 ans de l'association : notre association a vu le jour en 1978. En 2018 elle fêtera ses 50 ans : c'est vraiment un bel âge et la preuve d'une belle vitalité dont nous tenons à marquer le coup avec beaucoup d'enthousiasme....

Un tel événement dans le village se construit sur le long terme... et l'aventure se doit d'être collective au sein de l'association. Aussi, un petit comité d'une dizaine d'adhérents volontaires, est constitué afin de réfléchir dès à présent sur la forme et les contenus que pourraient prendre cette manifestation.

Si vous possédez des documents (photos, articles de journaux, objets réalisés ...), si vous acceptez de donner vos témoignages... retracant toutes ces années depuis 1978, vous serait-il possible de vous faire connaître auprès de Colette KUBIAK ? De tels documents nous seront très précieux et nous vous en remercions bien sincèrement.

Site internet de l'association : www.charnecles-loisirs.fr

La vie associative

Une très belle journée pour l'édition 2025 du marché d'automne

Le 12 octobre, une trentaine d'exposants se sont installés sur le terrain de sport pour faire découvrir aux promeneurs leurs bons produits locaux. Les visiteurs ont pu apprécier les stands de légumes et fruits de saisons des fermes de Charnècles (ferme de Bois Vert, du Grand Chemin, des Collines, Décarre), et ceux des producteurs de la région (pommes de terre, courges, escargots, fromage). Les gourmands n'étaient pas en reste avec les macarons, les produits italiens, le miel, le chocolat, ainsi que les viennoiseries et pains de la boulangerie Haleine.

Les stands d'artisans étaient aussi présents avec des bijoux, des couteaux, des pantoufles, des paniers, des bougies artisanales et des accessoires brodés.

Les photos 2025



Les enfants ont pu profiter des animations du château gonflable et des jeux en bois. L'AIPE, association petite enfance a maquillé les petits et même les grands pour rendre la fête encore plus belle !

Les trompes de l'Écho de Chartreuse ont sonné pour annoncer l'ouverture du marché, et les élus ont été accueillis par madame le maire et la présidente de l'association, qui ont rappelé l'importance de telles journées dans une démarche de mise en valeur du local et des circuits courts.

Les associations du village se sont relayés pour faire de cette journée une réussite. Avec la tombola organisée par le Sou des Ecoles, la buvette tenue par la GV, la bibliothèque et Charnècles Loisirs, et la logistique assurée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers !

Les photos de cette belle journée : <https://sites.google.com/view/marchedautomne/les-photos/les-photos-2025>

CITT - entre bons résultats et loisir convivial



Ces derniers mois, le CITT était présent sur un large éventail de compétitions, et le club s'est distingué aussi bien lors des championnats vétérans, destinés aux plus de 40 ans, que sur les Matchs Ping et les Masters U10, mettant en lumière la nouvelle génération.

La mixité et le ping féminin se développent également, avec la participation active de nos joueuses au championnat féminin et à la Coupe Mixte de l'Isère, où elles ont obtenu d'excellents résultats.

En individuel, les licenciés du CITT sont présents du niveau départemental jusqu'à la pré-nationale, tandis qu'en championnats par équipes, la dynamique est tout aussi positive : sur huit équipes engagées, cinq occupent actuellement la première ou la deuxième place de leur poule avec des jeunes en très forte progression.

Mais le CITT, c'est aussi un club convivial, où le plaisir de jouer prime. Les nombreux créneaux loisirs, notamment à Charnècles, permettent à tous de se retrouver et de partager des moments conviviaux.



LE C.I.T.T VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2026

La vie associative

Le sport-santé à la GV

À la Gymnastique Volontaire Charnècles Saint-Cassien, le sport-santé prend tout son sens. Nous mettons en avant le sport bien-être pour tous, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, qui conseille de pratiquer chaque semaine les quatre piliers essentiels : le cardio, le renforcement musculaire, la souplesse et l'équilibre. Ces piliers sont intégrés dans l'ensemble de nos activités, permettant à chacun de composer un programme sur mesure parmi nos cours variés : gym cardio, gym tonique, fitness, marche nordique, randonnée, aquagym, stretching, stretching postural, yoga, qi-gong, Pilates, gym douce, gym douce sur chaise, et relaxation.

Des places restent disponibles dans certaines disciplines. Pour booster votre cardio, essayez la marche nordique ; pour le renforcement musculaire, la randonnée est idéale ; pour développer l'équilibre, privilégiez la gym douce ou la gym douce sur chaise. Et si vous souhaitez vous détendre et relâcher la pression, les cours de yoga ou de relaxation répondront à vos attentes. Vous pouvez rejoindre ces cours à tout moment de l'année, sous réserve de places disponibles.

Cette année, nous avons ajouté des haltères (2-4 kg) et des kettlebells (photo ci-contre) pour les cours de fitness et gym cardio, pour intensifier nos entraînements et renforcer la puissance musculaire. Ces équipements nous permettent de varier les exercices, ciblant différents groupes musculaires tels que les bras, les épaules, le dos et les jambes. L'intégration des haltères et des kettlebells favorise non seulement le développement de la force, mais aussi l'amélioration de l'endurance, de l'équilibre et de la coordination. Leur utilisation contribue à rendre nos séances plus complètes et stimulantes.



La section randonnée (74 membres) a repris ses sorties hebdomadaires et séjours. En 2025, un séjour automnal dans le Queyras a permis d'admirer les magnifiques couleurs des mélèzes (photo ci-contre). Tout au long de l'année, les marcheurs profitent de parcours variés, adaptés à tous les niveaux, permettant de découvrir la richesse des paysages environnants dans une ambiance conviviale. De plus, les accompagnateurs bénévoles de randonnée (ABRs) proposent régulièrement des sorties à thème et organisent déjà les séjours de 2026 : raquettes à Thônes en février, trek dans le Verdon en mai, et découverte du Val Maira en Italie en septembre. Chaque participant peut ainsi s'inscrire selon ses envies et sa disponibilité, pour vivre des moments de partage et de bien-être en pleine nature.

Le site internet et la page Facebook de la GV Charnècles-Saint-Cassien sont régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à les consulter pour plus d'informations :

<https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien/> - <https://www.facebook.com/GVCharneclesSaintCassien>

Matinée gourmande de l'ACCA

L'ACCA (association communale de chasse agréée) vous propose le **dimanche 8 février**, sur la place sur marché, des diots, caillettes et riz. A partir de 9h00.

Venez vous régaler !

CHARNECLES

DIMANCHE 8 FEVRIER 2026



**DIOTS,
CAILLETTES et
RIZ**

**A PARTIR DE 9H00
SUR LA PLACE DU VILLAGE**

Organisé par l'ACCA

La vie associative

2025 : une année de culture et de partage à la bibliothèque

L'année 2025 a une nouvelle fois confirmé la place de la bibliothèque comme un lieu vivant, accueillant et ouvert à tous, où se croisent les générations autour de la lecture, de la création et de la découverte.

Elle a débuté **samedi 25 janvier 2025** avec les **Nuits de la lecture**, organisées en lien avec les bibliothèques du *Cœur Vert*. Autour du thème du « **patrimoine agricole** », cette journée a mêlé spectacles, échanges, projection documentaire et moments conviviaux, invitant le public lors de ce circuit artistique à réfléchir ensemble dans une ambiance chaleureuse et accessible à tous.



Dans le prolongement des Nuits de la lecture, la bibliothèque a proposé un **temps de lecture adulte**, avec la **soirée lectures « Le parti d'en sourire »**, organisée **le vendredi 31 janvier 2025 à 20h**, à la **salle du Ri d'Olon à Charnècles**. Animée par les lectrices et lecteurs de l'association **À portée de voix**, cette soirée conviviale a mêlé textes, petites histoires et musique, de Pierre Dac à Raymond Devos, en passant par Edouard Baer, avec une seule ambition : **faire rire, sourire et partager un moment chaleureux autour des mots**.

Au printemps, **le mercredi 16 avril 2025**, les familles ont pu participer à un premier atelier **“Bricolage, nature et récup”**, consacré à la fabrication d'un « *hérisson aromatique* » et à la découverte ludique du hérisson au jardin. Un second atelier du même esprit a été proposé **le mercredi 1er octobre 2025**, autour de « *l'impression végétale sur textile* » et des pigments naturels. Ces rendez-vous, animés par **Blandine Essertier de MT Lég'hum** et très appréciés, ont permis d'allier créativité, sensibilisation à la nature et moments de complicité entre petits et grands.



À l'automne, la bibliothèque s'est inscrite dans la dynamique du **festival “Livres à vous”**. En prologue de cet événement, l'animation « *Raconte-moi en images* », proposée **le vendredi 10 octobre 2025**, a offert aux enfants une approche originale des albums jeunesse, mêlant images, sons et lecture. Pendant le festival, du **17 au 22 novembre 2025**, les tout-petits ont pu découvrir à la bibliothèque l'exposition sensorielle « *Les Géants pas jolis* », spécialement conçue pour les 0-4 ans. Le temps fort s'est poursuivi **le samedi 22 novembre 2025**, avec la rencontre de l'auteur **Christian Astolfi**, venu échanger avec le public autour de son roman *L'Œil de la perdrix*.



Enfin, fidèle à ses valeurs de transmission et de citoyenneté, la bibliothèque a participé à la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**, en proposant **le samedi 29 novembre 2025** un atelier couture de serviettes menstruelles lavables, mêlant sensibilisation au zéro déchet et partage de savoir-faire.

La vie associative

Des bénévoles engagés au cœur de la vie de la bibliothèque

Si la bibliothèque peut proposer tout au long de l'année des animations de qualité, notamment à destination des enfants, c'est avant tout grâce à l'engagement précieux de ses bénévoles.

À la rentrée de septembre, face au souhait de **pérenniser les animations scolaires**, un appel à bénévoles a été lancé. Cet appel a rencontré un écho très positif puisque **sept nouveaux bénévoles** ont rejoint l'équipe cette fin d'année, apportant leur temps, leur énergie et leur envie de transmettre le goût de la lecture aux plus jeunes.

Grâce à cette mobilisation, les accueils des classes et les animations à destination des enfants se poursuivront dans les mois à venir, dans un esprit de partage et de bienveillance, fidèle aux valeurs de la bibliothèque.

Cette nouvelle dynamique marque également un temps fort et émouvant pour l'équipe :

Roselyne Gelot, en charge des animations scolaires maternelles, a souhaité mettre un terme à son engagement bénévole auprès des enfants, après **23 années de présence fidèle et dévouée** au service de la bibliothèque et des jeunes lecteurs.

Arrivée à Charnècles à la fin de l'année 2001, Roselyne a commencé son engagement en septembre 2002, aux côtés de Marianne Dietz. Puéricultrice de formation et responsable d'un équipement de la petite enfance, elle avait déjà consacré toute sa vie professionnelle aux jeunes enfants. L'activité proposée à la bibliothèque lui a permis de prolonger cet engagement qui lui tenait à cœur, et elle s'y est investie avec un enthousiasme communicatif et une véritable passion.



Pendant plus de deux décennies, Roselyne a accompagné des générations d'enfants dans leurs premières découvertes de la lecture, toujours avec patience, générosité et plaisir. Grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles, elle peut aujourd'hui transmettre le relais sereinement, avec la satisfaction du travail accompli.

L'équipe de la bibliothèque, les enfants, les familles et la commune tiennent à lui adresser **un immense merci** pour ces années d'engagement, et à saluer chaleureusement l'implication des nouveaux bénévoles qui contribuent, chacun à leur manière, à faire vivre ce lieu culturel essentiel.

Rendez-vous en janvier pour les Nuits de la lecture 2026

La nouvelle année débutera sous le signe de la culture et de la rencontre avec le retour des **Nuits de la lecture**, prévues sur le territoire national du 21 au 25 janvier 2026.

À cette occasion, les bibliothèques du *Cœur Vert* s'associeront une nouvelle fois pour proposer un **circuit artistique et culturel le samedi 24 janvier 2026** autour du thème national « **Villes et campagnes : on habite où ?** », invitant chacun à réfléchir à nos modes de vie et à l'identité de nos territoires ruraux.

Charnècles sera pleinement associée à cet événement en accueillant un temps fort du programme.

À **14h**, au **départ de la mairie de Charnècles**, les habitants sont invités à participer à une **balade sonore immersive** intitulée « *Entre ville et campagne* ». Equipés de casques, les participants vivront une déambulation mêlant art sonore, documentaire et promenade, pour porter un autre regard sur le village et ses alentours.

Le circuit se poursuivra ensuite sur les communes partenaires, avec :

- à **15h30**, un **café littéraire** en gare de Réaumont–Saint-Cassien, mêlant lectures et boissons chaudes ;
- à **16h30**, **projection du film « Pédale rurale »** à Réaumont (mairie), suivie d'un échange avec le réalisateur ;
- à partir de **19h**, une **soirée d'animations à la bibliothèque de La Murette**, conviviale et festive ;
- puis à **20h**, un **spectacle de théâtre d'improvisation**, « *On habite où ?* », tout public.

Chaque rendez-vous est **gratuit, ouvert à tous** et peut être suivi indépendamment ou dans son ensemble. Un système de **covoiturage** sera proposé pour les personnes souhaitant participer à l'intégralité du parcours.

Les **Nuits de la lecture 2026** seront ainsi une nouvelle occasion de se retrouver, de partager et de vivre la culture au plus près de chez soi, avec une place toute particulière accordée à **Charnècles** et à ses habitants.

En 2026, votre bibliothèque poursuit sa mission avec enthousiasme : faire vivre la lecture, la culture et le lien social au cœur de la commune, grâce à l'engagement de ses bénévoles et à la participation fidèle des habitants.

La vie associative

Bilan 2025 et perspectives 2026 pour l'association Les Petits Potes

Bilan 2025

L'année 2025 restera une année marquante pour l'association. Elle aura été une année **record en termes d'effectifs**, aussi bien sur les accueils de loisirs des mercredis que sur les périodes de vacances scolaires. Le nombre total de **journées-enfants accueillies** a atteint un niveau **inédit depuis la création de l'association**, témoignant de la confiance renouvelée des familles et du rôle essentiel que joue la structure sur le territoire. Malgré cette fréquentation exceptionnelle et l'engagement constant de l'équipe, l'association termine toutefois l'année 2025 **avec un résultat financier négatif**. Cette situation s'explique principalement par des **charges de fonctionnement de plus en plus élevées**, combinées à des **recettes et subventions insuffisantes** pour couvrir l'ensemble des coûts liés à l'activité.

Face à ce constat, et plus que jamais, l'association a sollicité le soutien des communes partenaires. Nous tenons à remercier chaleureusement les municipalités qui ont répondu présentes en acceptant d'étudier, en ce début d'année 2026, le principe d'une **subvention exceptionnelle**. Cette aide précieuse permettrait à l'association de faire face au début d'année et d'assurer la continuité de l'accueil des enfants.

Contraintes et adaptation

Cependant, cette aide ponctuelle ne suffira pas à **pérenniser durablement l'activité**. C'est pourquoi de **premières décisions importantes seront prises en interne d'ici la fin du mois de janvier**, afin d'adapter le fonctionnement de l'association à la réalité économique actuelle.

Assemblée Générale et appel à candidatures (bénévoles)

L'**Assemblée Générale** de l'association se tiendra le **jeudi 26 février**. Le bureau sera renouvelé à cette occasion. Nous sommes à la **recherche de personnes souhaitant s'engager** pour l'accueil de loisirs. Pour que **l'association puisse continuer d'exister**, nous sommes dans l'obligation de pouvoir compter suffisamment de bénévoles au sein du bureau. Nous faisons donc **appel à vous pour venir nous rejoindre** et, par la même occasion, **devenir acteurs dans les décisions et les orientations prises par l'accueil**. À ce sujet, vous pouvez nous contacter par mail (bureau@lespetitspotes.org) et par téléphone pour toute information complémentaire.

L'association Les Petits Potes reste pleinement engagée dans sa mission d'accueil, d'animation et d'accompagnement des enfants, et espère pouvoir compter, plus que jamais, sur le soutien collectif pour continuer à faire vivre ce projet éducatif au service du territoire.

Vacances d'hiver 2026

N'oublions pas tout de même les **vacances d'hiver** qui arrivent à grand pas ! Nous serons ouverts du **lundi 9 au vendredi 20 février sur la commune de La Murette** (sous réserve des travaux en cours à l'école).

La première semaine, les enfants seront amenés à **construire des jeux en bois géants** de toute pièce, de l'imagination à la découpe du bois, en passant par l'assemblage et la décoration. Nous poursuivrons ensuite avec une semaine sur le thème du **carnaval dans le monde**, avec une **journée déguisée le mardi 17 février**.

À venir également une nouvelle **vente de pizza** en partenariat avec LOL Pizza le **vendredi 13 février** à récupérer dès 17h et à commander via Helloasso jusqu'au mercredi 11 à 12h.

Toute l'association, le bureau, les bénévoles et l'équipe vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2026.



La vie associative

Un Système d'Echange Local sur le Cœur Vert

Imaginez : la veille de votre départ en vacances, vous êtes en train d'installer la chatière qui permettra à vos deux chatons de continuer à profiter du confort de votre domicile, lorsque votre vieille scie sauteuse vous lâche...

Quelle poisse ! Qui plus est, votre moitié vous désigne responsable de cette situation :

- Chéri(e), franchement, tu aurais pu demander de l'aide sur le SEL du Cœur Vert...
- Le quoi ??
- Le **Système d'Echange Local** ! La plateforme communautaire d'entraide des cinq communes.
- Mais en quoi cela aurait-il pu m'aider ?
- D'au moins deux manières. Premièrement, tu aurais facilement pu emprunter un outil en meilleur état de marche que ce vieux machin. Ensuite, je pense que quelqu'un aurait pu venir nourrir les minets en notre absence, au lieu que l'on découpe des portes...

Une solution simple, solidaire, et gratuite

Et oui ! Grâce au SEL du Cœur Vert, vous n'êtes plus seul pour affronter les petits tracas du quotidien. En sollicitant la communauté du SEL, vous simplifiez votre vie tout en renforçant les liens sociaux dans votre village. En empruntant au lieu d'acheter, pour un besoin (ou une envie) temporaire, vous favorisez le réemploi et faites des économies. En échangeant des services, vous y ajoutez entraide et partage. Ce que vous cherchez, ou n'osez peut-être pas chercher, existe sûrement parmi la centaine d'adhérents au SEL. Un univers de possibles est devant vous.

Rejoindre le SEL, c'est adopter une démarche éco-responsable, économique et conviviale. Alors, pourquoi ne pas ajouter un peu de SEL dans votre vie dès aujourd'hui ?

Quelques exemples réels d'échanges

- Aide informatique
- Prêt d'un stérilisateur à bocaux
- Aide pour transporter un meuble
- Gardiennage de chat / de poules
- Don de palettes en bois
- Prêt d'un porte-vélo

Inscriptions : <http://sel.ecodupartage.fr> - Informations : contact@ecodupartage.fr



Le Souvenir Français



Cette année 2026, dans le cadre d'une de ses trois missions, Le Souvenir Français a besoin de tous ceux qui pourraient nous indiquer la tombe d'une personne décédée lors du conflit en Algérie (appelé, harki, fnl...). Nous devons être vigilants car il n'y a pas de mention Mort pour la France sur leur tombe. En gardiens de la Mémoire nous restons veilleurs pour que toujours nous respections leurs sépultures.

En se souvenant nous construisons la paix.

Le Souvenir Français Comité Voiron-Rives
Espace William Gozzi, place J.-A. Gau 38500 Voiron
06.66.71.70.81 - souvenirfrancaiscomvoironrives@gmail.com



Pays Voironnais Rénov'

Vous souhaitez rénover votre logement ? Vous voulez réduire vos consommations d'énergie, améliorer la performance énergétique de votre logement ou votre immeuble ? Vous avez besoin d'adapter votre logement à un handicap ou pour maintenir votre confort et votre autonomie à domicile ? Vous disposez d'un logement vacant et/ou vétuste à rénover ?



Avec Pays Voironnais Rénov', vous bénéficiez d'un conseil éclairé, neutre et indépendant pour préparer votre projet et connaître les aides auxquelles vous avez droit. Et c'est gratuit !

Service accessible sur www.paysvoironnais.com, rubrique « Aides énergie », puis « Pays Voironnais Rénov' ».

“ Pays Voironnais Rénov' est le service public gratuit et indépendant sur le territoire du Pays Voironnais pour l'information, le conseil et l'accompagnement dédié à la rénovation de l'habitat.

Accessible à toutes et tous, Pays Voironnais Rénov' :

- Vous aide à concevoir votre projet de rénovation (définition de votre besoin, conseils sur les travaux à entreprendre et à prioriser...)
- Vous informe sur les aides financières nationales et locales auxquelles vous avez droit.
- Vous oriente vers les bons interlocuteurs selon votre situation spécifique.

Pour les publics prioritaires éligibles aux aides de l'Anah, Pays Voironnais Rénov' c'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement complet : de la définition de votre projet jusqu'au solde de vos subventions auprès d'Urbanis, opérateur missionné par le Pays Voironnais. Vous n'avez plus à faire l'avance d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou d'un accompagnateur Rénov' (MAR) le Pays Voironnais encadre et prend totalement en charge la mission d'Urbanis.

Pour les copropriétés, cet accompagnement offre des conseils techniques, réglementaires et financiers, des rendez-vous personnalisés avec les syndics et conseils syndicaux, ainsi qu'un suivi tout au long du projet. Sur la durée, il peut aussi prendre la forme d'une réunion à destination des copropriétaires, d'une aide à la décision sur la consultation d'un maître d'œuvre ou encore de simulations financières personnalisées avant le vote de travaux.

“ Pays Voironnais Rénov' ce sont aussi des aides financières locales à la rénovation en complément des aides nationales.

Contact

Conseillers Pays Voironnais Rénov' de l'Ageden : 04 76 14 00 10
infos@infoenergie38.org

Campagne participative « Au Feu »

Programme « AU FEU ! » de France Nature Environnement Isère

France Nature Environnement Isère poursuit sa campagne de recensement des brûlages de végétaux « Au Feu ». Vous souhaitez contribuer à améliorer la qualité de l'air en Isère ? Partagez vos observations de brûlage sur le site et l'application mobile Sentinelles de la nature. Les données récoltées permettront de mieux appréhender le phénomène et de sensibiliser aux bonnes pratiques.



Continuez d'agir avec nous pour limiter la pollution de l'air

La campagne participative « Au Feu » s'inscrit dans le cadre d'un projet soutenu financièrement par l'ADEME, l'agence de la transition écologique, en lien avec les 8 communautés de communes concernées par le plan de protection de l'atmosphère de Grenoble Alpes Dauphiné. L'objectif est de **recenser les brûlages illégaux, grâce aux observations des « Sentinelles de l'air »** sur le site et/ou l'application « Sentinelles de la nature », un outil de mobilisation citoyenne développé par FNE. Les données récoltées permettront de mieux appréhender le phénomène de brûlage de végétaux sur le territoire du Plan de Protection de l'Atmosphère.

Toute l'année, et particulièrement à l'automne propice à l'entretien des jardins et des espaces verts, renseignez les brûlages dont vous êtes témoin sur le site Sentinelles de la nature ou sur son application mobile téléchargeable sur Google Play et Apple Store. **Vos observations permettront d'accompagner des actions de sensibilisation adaptées au territoire et à l'ampleur du phénomène.**

Le brûlage à l'air libre : une pratique polluante, dangereuse pour la santé et pour l'environnement

Le brûlage de végétaux participe fortement à la dégradation de la qualité de l'air, notamment en Isère où les niveaux de pollution de l'air dépassent régulièrement les limites réglementaires. Les particules émises lors de la combustion ont de lourdes conséquences sur notre environnement mais aussi sur notre santé. Ainsi, la personne qui brûle ses déchets au jardin est directement exposée à des fumées toxiques pour sa santé. Elle inhale des polluants tels que les particules fines qui pénètrent profondément dans les poumons et l'organisme et jouent un rôle sur l'espérance de vie, le développement de maladies cardiovasculaires et respiratoires ou encore sur la mortalité.

De plus, certaines conditions météorologiques et topographiques peuvent participer à l'accumulation des polluants en un lieu donné. Ainsi, la qualité de l'air est davantage dégradée en cas d'inversion thermique dans les vallées, plaines et secteurs enclavés.

La vie communale



Élections municipales

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Un justificatif d'identité est obligatoire pour pouvoir voter. Si vous ne pouvez vous déplacer en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, de santé, ou si vous êtes absent de la commune le jour du scrutin, il est possible de donner procuration à un autre électeur qui peut être inscrit dans une autre commune. Vous pouvez effectuer une procuration en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> ou en gendarmerie.

Inscription sur les listes électorales

Un répertoire électoral unique et permanent, tenu par l'INSEE, a été créé afin de centraliser au niveau national les modifications réalisées sur les listes électorales par les maires. Depuis le 2 janvier 2019, les demandes d'inscription peuvent être déposées au moyen d'une téléprocédure "[service-public.fr](https://www.service-public.fr)". En effet, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or selon l'INSEE, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de "mal-inscrits".

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne** sur www.service-public.fr. Pour **les dépôts en mairie, une permanence dédiée sera tenue le vendredi 6 février de 9h00 à 11h00**. Aucune inscription ne sera possible après cette date. Vous devez remettre en mairie un formulaire d'inscription cerfa 12668*03, la copie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

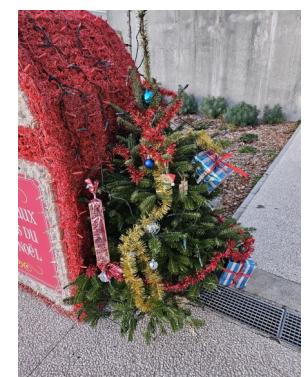
Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale directement en ligne (par exemple depuis le site www.charnecles.fr, rubrique Vie pratique / Vos démarches).

Boîte aux lettres du Père Noël

Cette année encore le Père Noël a déposé sa boîte aux lettres dans notre village, sur le nouveau parvis. Chaque enfant a ainsi pu lui transmettre son courrier.

Et toujours une belle mise en valeur, grâce à la générosité du Sou des écoles (le sapin, un autre agrémentait la cour d'école) et des habitants (les décorations).

Toutes les lettres comportant une adresse ont reçu une réponse !



L'école

Pré-inscriptions

Votre enfant est né en 2023 : il fera sa rentrée au groupe scolaire Germinal en septembre 2026. Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le service scolaire de la mairie (scolaire@ville-charnecles.fr) pour procéder à la pré-inscription (il vous faudra le livret de famille et un justificatif de domicile).

Charnècles à l'honneur

Trophées du granulé 2025 : Charnècles prix spécial du jury



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TROPHÉES DU GRANULÉ 2025 : LES COMMUNES LAURÉATES RÉCOMPENSÉES AU SALON DES MAIRES

Paris, le 19/11/2025 - Sur le stand Propellet au Salon des Maires et des Collectivités Locales, s'est tenue hier la remise officielle des premiers Trophées du Granulé, en présence d'élus, de représentants institutionnels et des partenaires du concours.



Organisés par Propellet, l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé de bois, ces Trophées distinguent les communes engagées dans la transition énergétique avec l'installation de solutions de chauffage au granulé performantes, locales et renouvelables. Cette première édition a permis de révéler huit communes lauréates, réparties en trois catégories selon leur taille, ainsi qu'un prix « Coup de cœur du jury » et un prix Spécial, illustrant la diversité des territoires et des approches.

Prix « Spécial » Propellet

Charnècles (Isère)

La commune s'est distinguée par un projet citoyen exemplaire : la mise en place d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie à granulé bois, co-construit avec Forestener et Buxia Energies, sociétés locales à gouvernance partagée.

« C'est avant tout un projet avec une forte dimension citoyenne ! Il nous a permis de réduire de 90 % les émissions de CO₂, tout en s'appuyant sur un approvisionnement en circuit court auprès d'entreprises locales, garantissant un coût énergétique stable. » Nadine Reux, maire de Charnècles



Chauffés au granulé depuis 2022

Mairie, salle des fêtes, école et logements

104 t/an d'équivalent CO₂ évité

Remplacement d'installations au fioul

Chaudières Hargassner - 240kw

2 x EcoPK120

« Nous avons eu très tôt, dès notre arrivée au conseil municipal en 2020, l'ambition de mener des actions en matière de transition énergétique et développer les énergies renouvelables sur la commune. Cela passait entre autres par une volonté de réduire drastiquement la dépendance du village aux énergies fossiles. Outre le remplacement du véhicule utilitaire léger communal par un modèle 100% électrique, nous avons décidé de remplacer les 2 chaudières fioul alimentant en eau chaude de chauffage les bâtiments municipaux. Besoin renforcé par l'âge des chaudières en place (53 ans). »



« C'est avant tout un projet avec une forte dimension citoyenne ! Nous avions déjà installé des panneaux photovoltaïques avec Buxia Energies (structure citoyenne locale) sur le toit de l'école. Pour poursuivre cette démarche, Forestener (opérateur de chaleur EnR et citoyenne à la gouvernance partagée où les citoyens et les collectivités détiennent 65 % du capital) nous a permis d'installer un réseau de chaleur bois énergie pour alimenter plusieurs bâtiments communaux. Nous sommes devenus actionnaires de Forestener pour être partie prenante de la construction du projet à l'exploitation du notre réseau. La mise en place d'un réseau de chaleur à granulés en remplacement du fioul présente de nombreux avantages pour la commune :

- Tout d'abord, elle réduit les émissions de CO₂ et contribue à la transition énergétique en diminuant la dépendance aux énergies fossiles. Ce projet permet de réduire de 90 % les émissions de CO₂ des bâtiments raccordés.
- La réalisation a été possible grâce aux entreprises partenaires locales comme le fournisseur de chaudières Hargassner qui a réutilisé l'ancienne chaufferie. Nous avons fait construire en extérieur un silo métallique avec un bardage bois.
- L'approvisionnement en circuit court, chez Pradier Bois Energie (le Grand-Serre), à 40 km de Charnècles, dans le cadre du groupement d'achat organisé par Buxia Energies et Watt'Isère, assure un produit de qualité et renforce l'économie locale (avant les 25 à 30 k€ d'achat de fioul/an sortant du territoire). De plus, l'approvisionnement local favorise un coût énergétique maîtrisé à long terme et affirme la résilience énergétique de la commune.
- Enfin le partenariat avec Buxia Energies et Forestener nous a permis de nous réapproprier les enjeux énergétiques de notre commune en s'appuyant sur la dynamique citoyenne locale. Cela offre la possibilité de prendre des décisions collectives sur les investissements, l'orientation des projets, et la gestion des bénéfices. »



Repas des aînés

Nos aînés ont eu plaisir à se retrouver le 14 décembre pour le traditionnel repas de fin d'année. Avec pour la première fois cette année, un karaoké qui a rencontré un franc succès.

Pour celles et ceux qui n'ont pu venir, les colis préparés et distribués par les membres du CCAS et les élus sont toujours très appréciés.

Les enfants en garderie du matin ont réalisé comme chaque année de magnifiques dessins qui ont été joints aux colis et ont égayé les tables du repas. Un grand merci à eux, et aux agents municipaux.



Mesures mises en place

Les membres du CCAS prennent contact avec les personnes fragiles ou isolées recensées sur notre commune pour leur apporter soutien et aide logistique quand cela est nécessaire. Ils renouvellent leur invitation à toute personne connaissant des difficultés à se signaler par téléphone à l'accueil de la mairie (04 76 91 07 29) ou par courriel (ccas@ville-charnecles.fr).

Portage des repas

Les repas peuvent être réservés pour tous les jours de la semaine, ou pour certains jours seulement. Ce service peut être suspendu selon les besoins, ou mis en place ponctuellement. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la mairie.

Téléalarme

Un dossier est à retirer en mairie. Le règlement se fait entre le bénéficiaire et le prestataire.

Aides du CCAS

- Une aide ponctuelle aux personnes en recherche d'emploi peut être accordée aux demandeurs d'emploi habitant la commune, non indemnisés, âgés de 18 à 25 ans ainsi qu'à ceux âgés de plus de 50 ans. Le montant de l'aide forfaitaire s'élève à 50 €. La demande d'aide est renouvelable une fois au cours de la même année civile, si nécessaire.
- Une aide exceptionnelle, quelquefois urgente, et très ponctuelle, peut être attribuée au vu d'un examen de la situation de la personne. Le montant de cette aide, attribuée prioritairement pour des achats alimentaires (hors boissons alcoolisées), est de 100 €. Au-delà, s'adresser au centre Médico-social de Tullins.
- Une prime Vacances dont le montant est fonction du quotient familial du foyer peut être octroyée.
- Pour favoriser l'accès à la restauration scolaire de tous les élèves Charnèclois, le CCAS peut prendre en charge 50% des frais pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400 €.

Pour tous renseignements complémentaires tels que les conditions d'éligibilité à ces aides, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, rubrique VIE MUNICIPALE/CCAS, ou téléphoner en mairie.

Don du sang

Être donneur de sang

Être donneur de sang, c'est participer à un élan de générosité qui n'a pas de frontière. Chaque année, pratiquement trois millions de dons sont recueillis dans les 150 sites de prélèvement et les 40 000 collectes mobiles organisées sur tout le territoire.

En toute convivialité, les personnes, de plus de 18 ans et jusqu'à 70 ans inclus, peuvent participer aux collectes de sang. Chaque étape du parcours est strictement contrôlée, pour garantir la sécurité du donneur ainsi que celle du receveur, dans des conditions optimales. On peut également donner son plasma et ses plaquettes, une navette gratuite est organisée à partir de Voiron pour emmener les donneurs à Grenoble.

Lors de la collecte, si vous vous êtes préalablement inscrit sur le site c'est encore mieux, une personne de l'EFS (établissement français du sang) vous accueille, vous inscrit. Vous avez un questionnaire à remplir sérieusement. Un médecin vous reçoit pour un entretien confidentiel et s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour vous ni pour le receveur. Allongé ensuite, une infirmière prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses et le prélèvement peut alors commencer. Il dure environ dix à quinze minutes et une collation est servie. Il est important de bien s'hydrater avant, pendant et après le don. L'ensemble de la démarche prend environ 45 minutes.

Un homme peut donner six fois et une femme quatre fois par an. Les besoins ne cessent jamais et cette denrée rare qu'est le sang est précieuse alors venez avec un ami, un voisin lors de la prochaine collecte.

L'amicale des donneurs de sang de Rives et Charnècles est un maillon important dans la vie de l'EFS : pour réserver les salles, procéder à toute la publicité (affichage, panneaux, sacs à pain) et participer à l'accueil et au bon déroulement de chaque collecte, qu'elle soit à Rives ou à Charnècles. Promouvoir le don du sang est leur moteur et l'amicale participe à des activités tout au long de l'année pour collecter des fonds qui serviront à améliorer les collations : les mercredis de l'été dans le parc de l'Orgère où une vente de livres se tient, un pucier le 11 novembre et la participation au corso. Plus de vingt bénévoles se retrouvent régulièrement autour de Nonciate Fiamiano, présidente depuis 2024.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour étoffer l'équipe ou remplacer les anciens.

En 2026 trois collectes sont organisées à **Rives**, les 4 mars, 16 septembre et 25 novembre, et deux à **Charnècles** : le 2 janvier, première de l'année et le 10 juin. Il faut se munir d'une carte d'identité, s'inscrire au préalable sur le site et peser plus de 50 kg pour être accepté.

Contact : amicale.sang.rivois@gmail.com



**LES NAVETTES
BLA-BLA-DON PLASMA**

**UNE NAVETTE POUR FACILITER
VOS DONS DE PLASMA**

Une navette est mise en place au départ de Voiron afin de faciliter les déplacements vers la Maison du Don pour les dons spécifiques de plasma. Pour plus d'informations, il est possible de contacter : **aura.navette-plasma-grenoble@efs.sante.fr**

Le carnet

Souhaitons la bienvenue à

Méline ROCHE	le 8 août à Voiron
Lila BOUDIL	le 16 octobre à Voiron
Leya DA SILVA KAYA	le 18 novembre à Voiron
Justine BOUVIER-PATRON	le 25 décembre à Voiron

Ils nous ont quittés

Paulette LABBÉ	le 5 octobre
Nicole DUCLOS	le 24 décembre

Le bruit

Horaires

Pour limiter les nuisances, rappel des horaires d'autorisation des activités bruyantes, fixés par arrêté préfectoral (n°97-5126 du 31/07/1997) :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les **jours ouvrables** de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 19h30** ;
- les **samedis** de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00** ;
- les **dimanches** et jours fériés de **10h00 à 12h00**. »



Votre mairie

Contacts

- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charnecles.fr
- **Garderie et restaurant scolaire** : 04.76.65.26.29
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charnecles.fr
- **CCAS** : ccas@ville-charnecles.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi, samedi* : 9h00- 11h30

Lundi, jeudi : 14h30 - 16h30

* : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, hors vacances scolaires

Accueil : 04.76.91.07.29 - accueil@ville-charnecles.fr

Les samedis ouverts au public

Voici les dates des prochaines permanences les samedis matins :

17 janvier

7 mars

21 mars

2 mai

16 mai

6 juin

20 juin

5 septembre

19 septembre

3 octobre

7 novembre

21 novembre

5 décembre

0621313923



Toiture - Zinguerie
Réparation - Isolation

Alarme - Vidéosurveillance



VISION

HOME SÉCURITÉ

0 7 . 5 6 . 8 2 . 3 9 . 4 0

contact@visionhomesecurite.fr



Station Service / Mécanique / Carrosserie / Pare-Brise
Achat Vente Véhicules / Neufs & Occasions
Véhicules Relais / Location / Courtoisie

515, Route de Voiron - 38140 CHARNECLES

E-mail : contact@garagedecharnecles.com

Tél : 04 76 91 00 04

Charnècles

**Meilleurs vœux pour 2026
à toutes et à tous.**



Le CCAS de Charnècles s'apprête à signer, avec 15 autres communes ou CCAS du Pays Voironnais, et 2 structures organisatrices de parcours BAFA (MJC de Rives et AEJ Saint-Etienne-de-Crossey), une convention de partenariat et de financement pour l'année 2026.

L'objet de cette convention est de définir les engagements des signataires pour la mise en œuvre d'un parcours BAFA sur la Pays Voironnais, cofinancé par les communes et la CAF, permettant ainsi de réduire le reste à charge pour les jeunes des communes concernées. Pour plus de renseignement, contactez les structures mentionnées.



Les communes du Cœur Vert (Charnècles, Réaumont, Saint-Cassien, La Murette, Saint-Blaise-du-Buis) souhaitent mieux connaître les envies et les besoins des jeunes du territoire.

Pour ce faire, un questionnaire a été créé, qui s'adresse à toi si tu as entre 12 et 18 ans et habites l'une des communes du Cœur Vert. Tes réponses sont **anonymes**, et elles serviront à imaginer de nouvelles activités, événements ou projets pour les jeunes.

Cela prend seulement quelques minutes, et ton avis est vraiment important pour construire l'avenir de ton territoire ! Merci pour ta participation.

Tu peux aussi retrouver ce formulaire en scannant ce QR Code :



(ou <https://forms.office.com/r/QwZuXFeP4g>)



Créé par l'État dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le Contrat d'Engagement Jeune est mis en œuvre localement par la Mission Locale Pays Voironnais Chartreuse qui accueille 2 000 jeunes chaque année.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans n'étant pas en situation de scolarité, de formation continue, d'alternance ou d'emploi (sauf à temps partiel).

Chaque jeune qui intègre le dispositif bénéficie :

- d'un accompagnement personnalisé d'une durée de 6 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long de son parcours ;
- d'un programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures par semaine : ateliers collectifs sur des thèmes aussi divers que la santé, le Code de la route, les techniques de recherche d'emploi et/ou d'alternance, le budget, le projet professionnel, la formation ; des entretiens individuels, des stages en entreprise, des missions de bénévolat, des actions sport...), participation à des évènements en lien avec l'emploi, la formation, la culture, la santé...ainsi qu'à des actions de bénévolat ;
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

À ce jour, 65 jeunes du territoire bénéficient du CEJ.

Besoin de plus d'information ?

Parlez-en à votre conseillère ou appelez le 04 76 93 17 18